

Suivi des crédits aux entreprises à La Réunion au 31 décembre 2013

A fin décembre 2013, l'encours total des crédits aux entreprises réunionnaises déclarés au Service Central des Risques (SCR) de la Banque de France atteint 9,1 milliards d'euros, en hausse de 2,5 % par rapport au trimestre précédent et de 3,9 % sur un an. Les crédits mobilisés, qui représentent 86 % du total, progressent de 2,1 %. La forte hausse des crédits à court terme (+9,3 %) est relativisée par celle plus contenue des crédits à moyen ou long terme (+1,2 %), plus importants en proportion. L'encours du crédit-bail progresse peu (+0,5 %), et les titrisations continuent à baisser (-5,8 %), ces deux lignes portant cependant sur des montants nettement plus faibles. Les crédits mobilisables progressent pour leur part de 2,5 %.

Les principaux encours de crédit sont portés par les secteurs des activités immobilières (52,6 % des crédits mobilisés), de la construction (11,3 %) et du commerce (10,3 %). Le secteur des activités immobilières contribue fortement à la hausse globale, avec une augmentation de 2,4 % sur le trimestre (+9,4 % sur douze mois). L'encours de crédit porté par le secteur des transports progresse à nouveau très fortement (+26,8 %, après +11,9 % au troisième trimestre). Seuls quelques secteurs enregistrent encore une baisse de leur encours de crédit (-0,5 % pour les activités de soutien aux entreprises, ...). Ces baisses portent toutefois sur des encours limités.

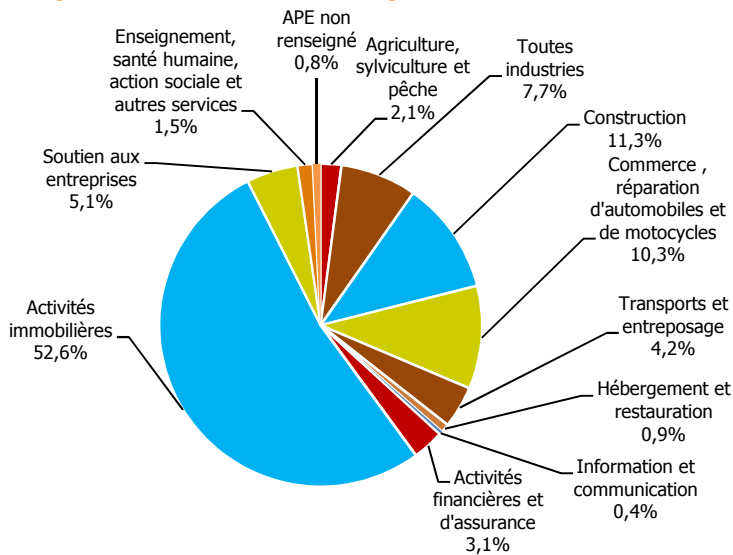
L'encours des crédits destinés aux TPE augmente de 1,4 %, soit 10 millions d'euros supplémentaires. Il reste en revanche orienté à la baisse pour les grandes entreprises (-7,9 %) et, dans une moindre mesure, pour les holdings (-0,2 %) et les PME (-0,3 %).

LES ENCOURS DE CRÉDITS PAR SECTEUR D'ACTIVITÉ¹

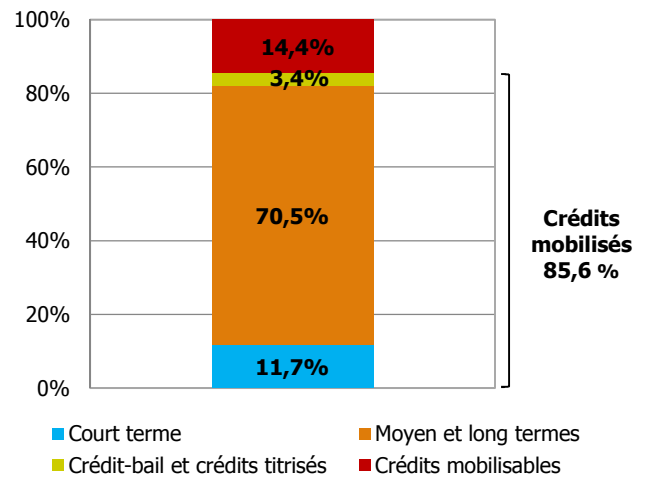
En millions d'euros	Crédits mobilisés			Crédits mobilisables			Crédits mobilisés et mobilisables		
	Encours	Glissement trimestriel	Glissement annuel	Encours	Glissement trimestriel	Glissement annuel	Encours	Glissement trimestriel	Glissement annuel
Agriculture, sylviculture et pêche	178,1	6,5%	6,9%	10,8	40,4%	33,7%	188,9	8,0%	8,2%
Toutes industries	582,0	-2,4%	-7,3%	113,9	25,3%	-3,6%	695,9	1,3%	-6,7%
<i>dont industrie manufacturière</i>	<i>187,7</i>	<i>-2,9%</i>	<i>-7,9%</i>	<i>77,7</i>	<i>11,3%</i>	<i>6,8%</i>	<i>265,3</i>	<i>0,9%</i>	<i>-4,1%</i>
Construction	737,0	0,7%	0,5%	292,9	2,1%	-10,8%	1 029,9	1,1%	-3,0%
Commerce, réparation d'automobiles et de motocycles	685,7	-2,6%	-1,7%	252,3	8,0%	0,1%	938,0	0,0%	-1,2%
Transports et entreposage	227,8	18,6%	1,7%	155,9	41,0%	83,5%	383,7	26,8%	24,2%
Hébergement et restauration	74,9	0,9%	4,4%	3,2	-9,7%	197,1%	78,1	0,4%	7,2%
Information et communication	25,1	10,4%	-6,1%	6,9	7,4%	31,5%	32,0	9,7%	0,1%
Activités financières et d'assurance	278,2	0,5%	-10,2%	6,1	8,0%	-9,7%	284,2	0,7%	-10,1%
Activités immobilières	4 366,9	3,3%	7,3%	415,7	-6,5%	38,4%	4 782,6	2,4%	9,4%
Soutien aux entreprises	421,8	-0,2%	-5,8%	45,8	-3,7%	-15,2%	467,6	-0,5%	-6,8%
Enseignement, santé humaine, action sociale et autres services	130,9	-0,7%	-1,2%	9,4	-5,8%	-3,9%	140,3	-1,1%	-1,4%
APE non renseigné	69,9	0,4%	2,1%	0,1	-97,1%	-97,1%	70,0	-2,2%	-4,4%
TOTAL	7 778,3	2,1%	2,7%	1 312,8	5,1%	11,9%	9 091,1	2,5%	3,9%

¹ La répartition sectorielle est basée sur le dernier code d'activité principale (code NAF) connu. L'actualisation annuelle de ces codes peut modifier la répartition des encours par rapport aux publications précédentes (leur mise à jour est appliquée rétrospectivement sur l'ensemble des données).

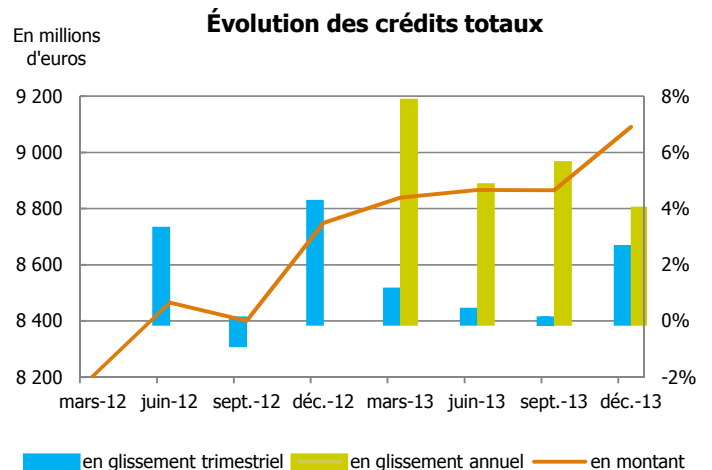
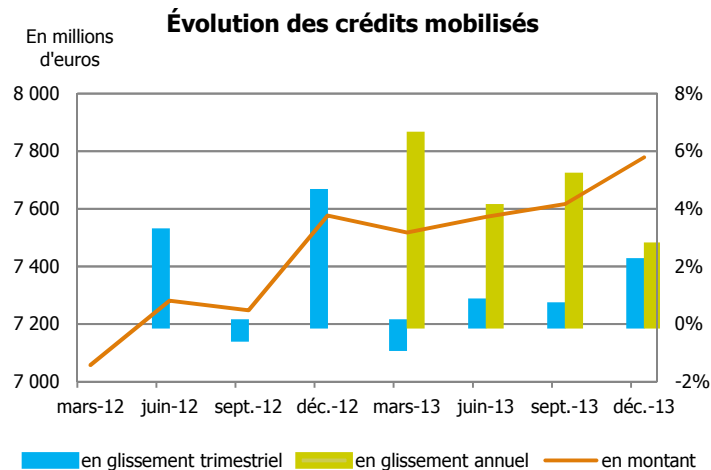
Répartition des crédits par secteur d'activité



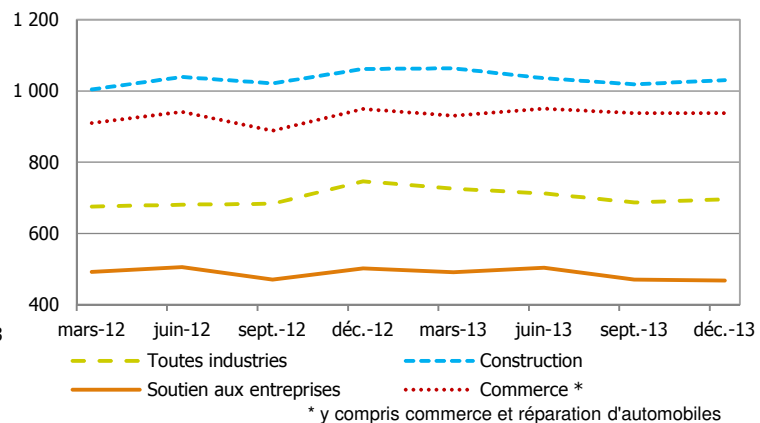
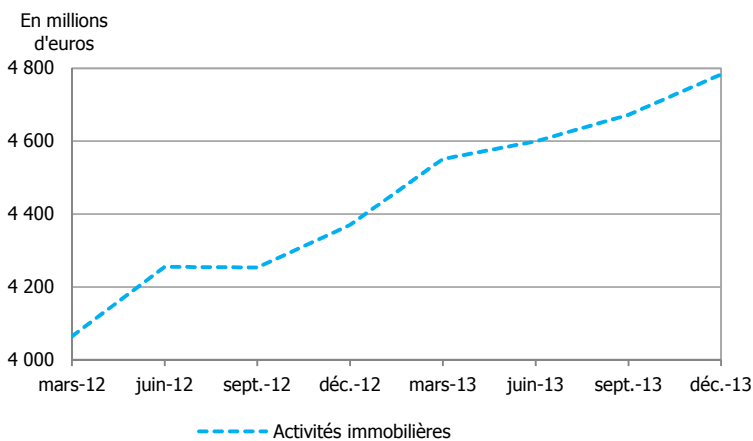
Répartition des crédits par terme



Évolution des crédits mobilisés et des crédits totaux



Évolution des crédits totaux dans les principaux secteurs d'activité

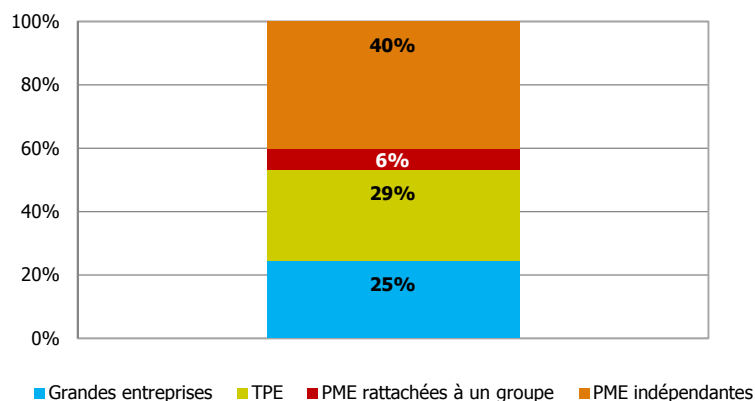
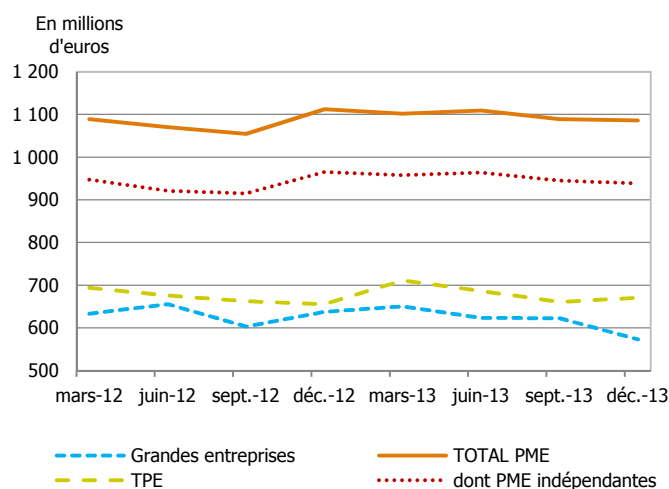


LES ENCOURS DE CRÉDITS PAR TAILLE D'ENTREPRISES

En millions d'euros	Nombre d'entreprises au 31/12/13	déc.-12	sept.-13	déc.-13	Glissement trimestriel	Glissement annuel
Crédits CT		175,2	149,3	139,6	-6,5%	-20,3%
Crédits MLT		396,8	429,6	390,9	-9,0%	-1,5%
Crédit bail		65,8	43,5	42,6	-2,2%	-35,3%
Divers - crédits titrisés		0,0	0,0	0,0		
Total GE	52	637,8	622,4	573,1	-7,9%	-10,1%
Crédits CT		327,7	296,7	319,3	7,6%	-2,5%
<i>dont PME indépendantes</i>		260,5	227,4	250,3	10,1%	-3,9%
Crédits MLT		721,8	727,4	700,3	-3,7%	-3,0%
<i>dont PME indépendantes</i>		672,0	679,8	649,5	-4,5%	-3,3%
Crédit bail		56,3	59,2	60,9	2,9%	8,1%
<i>dont PME indépendantes</i>		32,8	38,0	38,5	1,3%	17,2%
Divers - crédits titrisés		6,6	5,5	5,0	-8,0%	-23,9%
Total PME	937	1 112,4	1 088,7	1 085,6	-0,3%	-2,4%
<i>dont PME indépendantes</i>	816	965,2	945,2	938,3	-0,7%	-2,8%
Crédits CT		167,7	170,3	172,3	1,2%	2,7%
Crédits MLT		429,8	432,2	440,9	2,0%	2,6%
Crédit bail		49,3	52,3	51,6	-1,4%	4,7%
Divers - crédits titrisés		8,9	6,1	5,5	-8,5%	-37,3%
Total TPE	5 483	655,6	660,8	670,3	1,4%	2,2%
Holding et administrations d'entreprises	248	334,0	322,5	322,1	-0,2%	-3,6%
Activités immobilières *	3 627	4 635,7	4 799,5	4 944,4	3,0%	6,7%
Divers	1 431	200,4	122,6	182,8	49,1%	-8,8%
TOTAL Crédits mobilisés	11 778	7 576,0	7 616,6	7 778,3	2,1%	2,7%
<i>Total crédits CT</i>		<i>1 043,7</i>	<i>971,8</i>	<i>1 062,0</i>	<i>9,3%</i>	<i>1,8%</i>
<i>Total crédits MLT</i>		<i>6 162,1</i>	<i>6 333,5</i>	<i>6 406,4</i>	<i>1,2%</i>	<i>4,0%</i>
<i>Total crédit bail</i>		<i>316,3</i>	<i>265,6</i>	<i>266,8</i>	<i>0,5%</i>	<i>-15,7%</i>
<i>Total crédits titrisés</i>		<i>53,9</i>	<i>45,7</i>	<i>43,1</i>	<i>-5,8%</i>	<i>-20,1%</i>
TOTAL crédits mobilisables		1 173,4	1 248,9	1 312,8	5,1%	11,9%
TOTAL	11 778	8 749,4	8 865,5	9 091,1	2,5%	3,9%

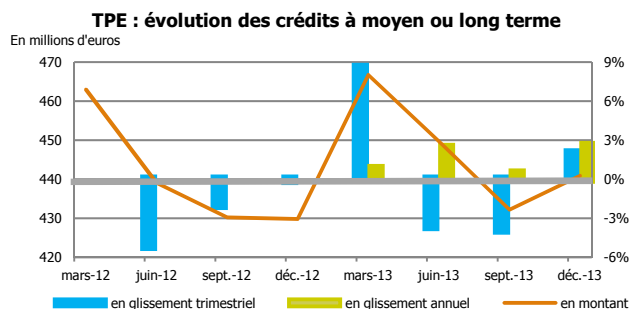
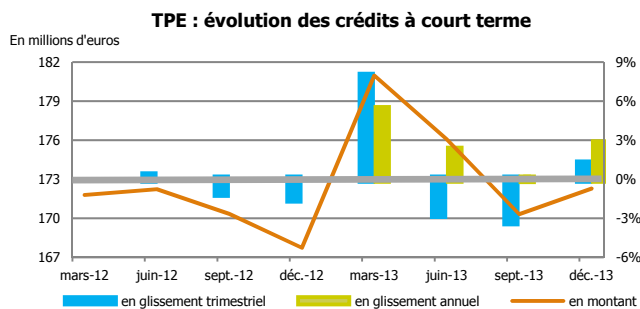
* y compris promotion immobilière

Évolution et répartition des crédits mobilisés par taille d'entreprises

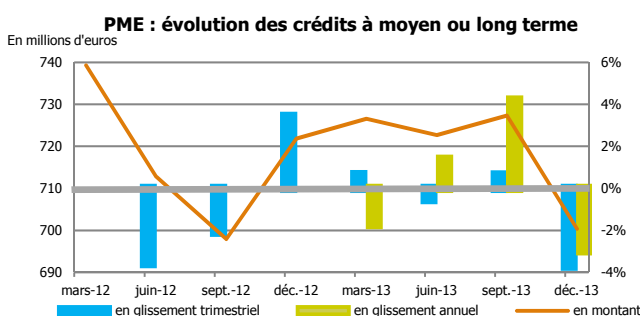
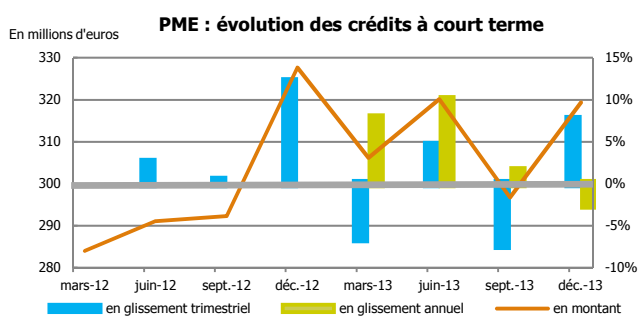


■ Grandes entreprises ■ TPE ■ PME rattachées à un groupe ■ PME indépendantes

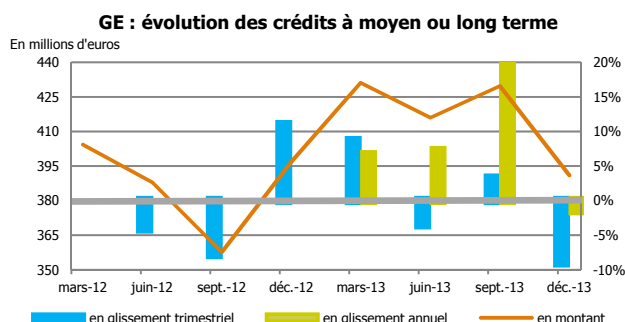
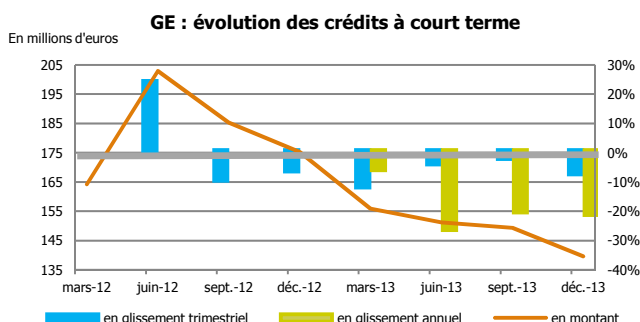
Évolution des crédits mobilisés des TPE par terme



Évolution des crédits mobilisés des PME par terme



Évolution des crédits mobilisés des GE par terme



MÉTHODOLOGIE

Les données utilisées sont établies à partir des déclarations des établissements de crédit au Service central des Risques (SCR) de la Banque de France, dès lors que les concours accordés aux entreprises localisées dans les départements d'outre-mer ou les collectivités de Saint-Pierre-et-Miquelon, Saint-Barthélemy et Saint-Martin dépassent le seuil de 25 000 euros. Les déclarations portent sur les crédits mobilisés (comprenant les crédits à court terme, à moyen et long terme, le crédit-bail et les crédits titrisés) et les crédits mobilisables (partie non utilisée des crédits confirmés et des crédits documentaires, ainsi que la partie non disponible des crédits en compte d'affacturage). Concernant les entrepreneurs individuels, seuls les encours professionnels sont déclarés.

Les entreprises sont classées en plusieurs catégories (classification figée sur un an) en combinant plusieurs critères :

- les **Grandes entreprises** (GE) sont celles dont le niveau d'activité est supérieur ou égal à 50 millions d'euros ou dont l'encours de crédits mobilisés (moyenne sur 12 mois) est supérieur à des niveaux sectoriels (correspondant au plus fort endettement, calculé au niveau du 95^e centile), ou dont le maximum de l'encours de crédits mobilisables sur les 12 derniers mois dépasse 20 millions d'euros ;
- les **Petites et moyennes entreprises** (PME) sont celles dont le niveau d'activité est compris entre 1,5 et 50 millions d'euros ou dont l'encours de crédits mobilisés (moyenne sur 12 mois) est supérieur à 1 million d'euros ;
- les **Très petites entreprises** (TPE) sont celles dont le niveau d'activité est inférieur à 1,5 million d'euros, sous réserve que l'encours des crédits mobilisés (moyenne sur 12 mois) soit inférieur à 1 million d'euros et que le maximum de l'encours mobilisable ne dépasse pas 20 millions d'euros.

Par ailleurs, des regroupements spécifiques sont effectués pour isoler les holdings et les entreprises du secteur « activités immobilières ».

Toutes les publications de l'IEDOM sont accessibles et téléchargeables gratuitement sur le site www.iedom.fr

Directeur de la publication : N. de SEZE – Responsable de la rédaction : T. BELTRAND
Éditeur et imprimeur : IEDOM - Achevé d'imprimer : février 2014